

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

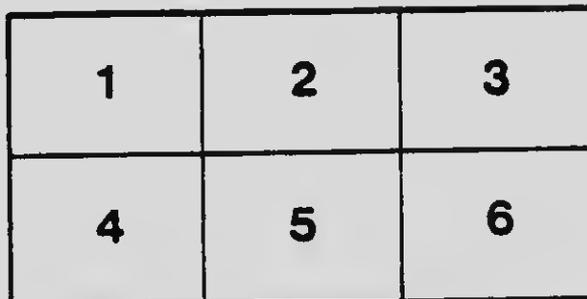
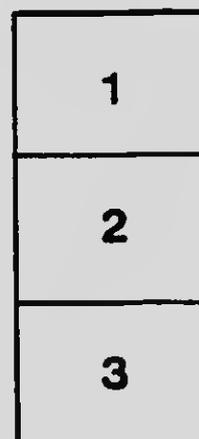
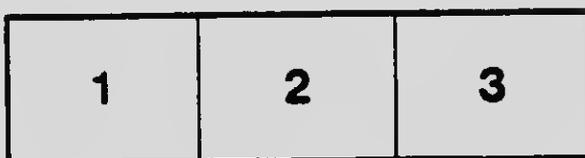
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



L'ŒUVRE DU GOUVERNEMENT LAURIER

BILAN

DE

QUINZE ANNEES

DE

Créations,

Améliorations,

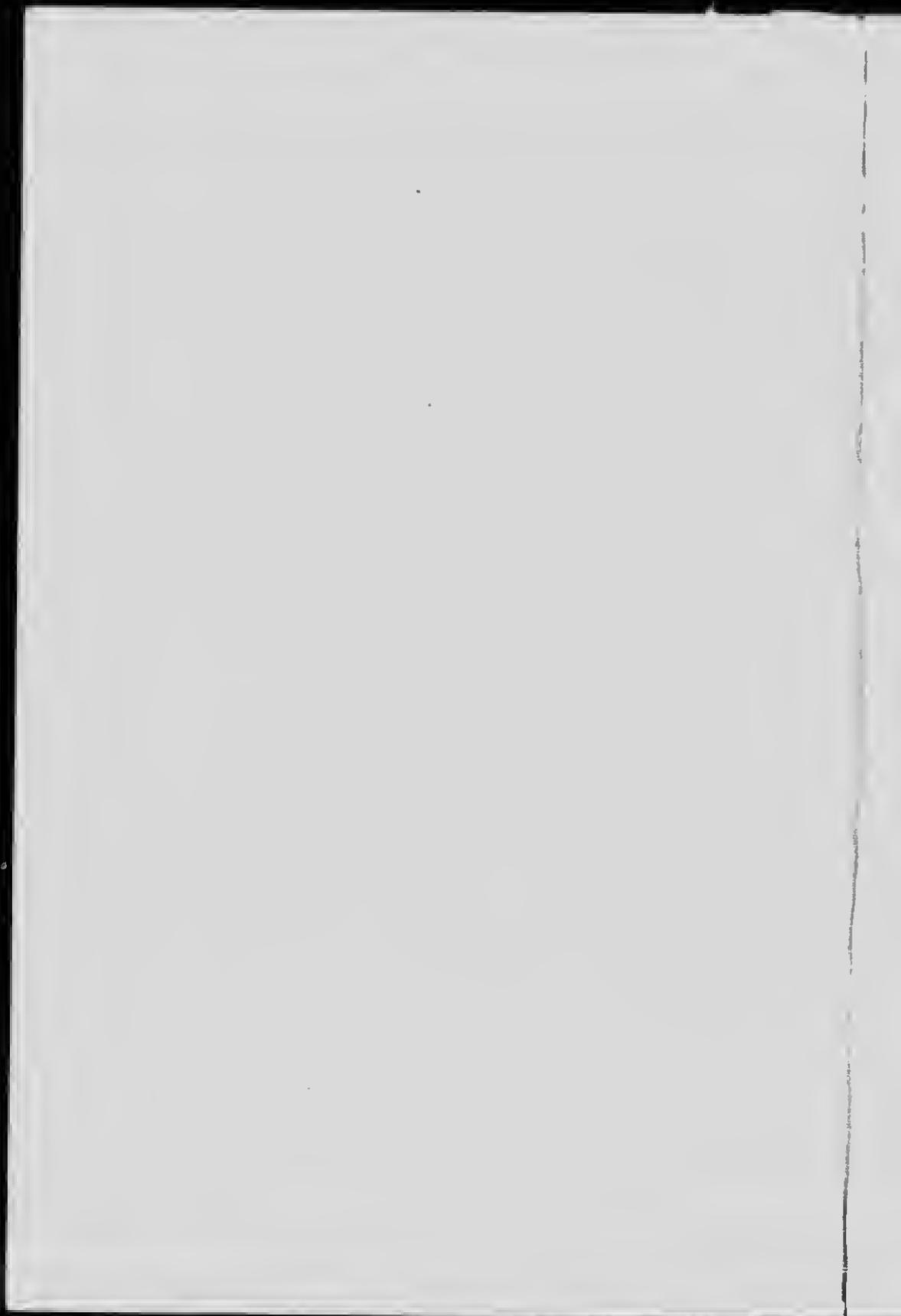
Réalisations.

1896 - 1911

870249

APERÇU

*Nous allons donner dans les pages qui suivent un exposé rapide de ce qui s'est fait dans **CHAQUE MINISTÈRE EN PARTICULIER** depuis quinze années que le parti libéral est au pouvoir, sous la direction de Sir Wilfrid Laurier.*



AGRICULTURE

Les conservateurs essaient de faire croire aux électeurs que le gouvernement Laurier a négligé leurs intérêts et n'a pas consacré au ministère de l'agriculture des sommes relativement aussi fortes qu'aux autres ministères par exemple celui de la milice.

On verra plus loin que depuis 1896, les dépenses du ministère de la milice ont à peu près doublé. Voyons quelle a été l'augmentation des dépenses du Ministère de l'Agriculture dans la même période:

MONTANTS DE PENSES PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Année.	Gouvernement Civil.	Arts, Agriculture et Statistique	Quarantaine.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1896....	76,151 00	210,877 71	97,404,19	383,342 85
1905....	74,835 65	461,560 76	136,134,18	672,530 59
1909	99,811 96	698,210 65	304,758 28	1 102,780 89
1910.....	351,953 28	997,050 39	143,512,67	1,492,520 34

On constate par là que les sommes consacrées actuellement à l'agriculture sont QUATRE FOIS plus fortes maintenant qu'elles étaient en 1896.

Et remarquons comme nous le disions, il y a un instant, que les sommes attribuées à la milice ont seulement doublé.

Mais ces chiffres ne représentent pas les seules dépenses que le gouvernement a faites pour l'agriculture.

Pour trouver les dépenses réelles, il faut songer à tout ce qu'accomplit le gouvernement, à toutes les entreprises qu'il subventionne et qui servent au progrès de la classe agricole.

Prenons la construction du Transcontinental, elle doit être comptée pour une dépense dont la classe agricole bénéficiera. Ce chemin de fer va coûter, disent les conservateurs, plus de deux cents millions. Est-ce que cette dépense ne profitera pas aux intérêts

agricoles généraux du pays et plus particulièrement dans les régions qu'il traversera? Mais il y en a beaucoup d'autres. Prenons encore l'amélioration de nos voies fluviales et surtout celle du Saint-Laurent, le port de Montréal, enfin l'amélioration de tout ce qui favorise le développement de nos voies de transport, est-ce que la classe agricole ne retire pas sa large part de ces avantages, de toutes ces améliorations? Prenons l'exportation de nos produits agricoles en Europe, du port de Montréal; est-ce que ces exportations, celles du beurre et du fromage, par exemple, ne profitent pas de toutes ces améliorations, comme de l'éclairage par les phares et du creusement de cette même route fluviale, creusement et éclairage faits par le Gouvernement fédéral? N'est-il pas vrai que les commerçants expéditeurs payent moins cher aujourd'hui qu'ils ne payaient autrefois pour le transport de ces produits grâce à ces améliorations faites au chenal du Saint-Laurent?

Depuis que le Gouvernement libéral est au pouvoir, n'est-il pas vrai que nous avons un système ou service frigorifique sur les steamers et sur les lignes de chemins de fer, qui viennent chercher nos produits pour les amener au port de Montréal et de là les transporter en Europe? Toutes ces énormes dépenses sont faites par le Gouvernement et s'élèvent à des MILLIONS.

Mais prenons même les chiffres rigoureusement attribués à l'agriculture et comparons:

DEPENSES POUR L'ANNEE FISCALE 1896, DERNIERE
ANNEE CONSERVATRICE (comptes publics).

(Dépenses strictement agricoles)

Ferme Expérimentale	\$77,500.
Industrie laitière	41,465.
Glace pour frigorifiques	16,741.
Avances pour fabrication beurre et fromage	17,563.
Quarantaine des bestiaux	31,419.
Haras National, (pour Hon. M. Beaubien)	6,000.
Aide aux sociétés d'agriculture	6,976.
	<hr/>
	\$197,664.

DEPENSES POUR L'ANNEE FISCALE 1910, DERNIERE
ANNEE LIBERALE, dont on possède les comptes publics.

(Dépenses strictement agricoles.)

Fermes expérimentales	139,177.97
Fermes succursales	14,305.19
Recensement et statistique annuelle	11,499.72
Impression et distribution de bulletins	8,618.01
Stations de fumigation	4,999.10
Expositions	149,979.68
Développement des industries, fruits et laiteries	88,630.89
Acte du contrôle des graines	48,200.03
Encouragement au tabac canadien	4,960.00
Encouragement aux entrepôts frigorifiques	24,385.85
Santé des animaux	249,867.95
Contribution à l'Institut international d'Agriculture	6,113.34
Développement de l'industrie du bétail	49,820.96
Acte d'inspection des viandes conserves	110,836.29
Conservation frigorifique des fruits, essais	4,084.94
Commission d'enquête sur maladie des pores en Gde Bretagne	8,242.11
	<hr/>
	\$924,831.23

C'est-à-dire à peu près CINQ fois plus en 1910 qu'en 1896.

Les conservateurs prétendent que le gouvernement libéral a triplé les dépenses du pays.

Dans ce mouvement ascensionnel il a QUINTUPLE les dépenses qui se rapportent directement à l'agriculture.

N'avons-nous pas le droit de dire qu'il a traité l'agriculture du pays et les cultivateurs, avec une intelligence ECLAIRÉE et FIDÈLE.

La vérité est que depuis que l'hon. Fisher est ministre de l'agriculture, c'est-à-dire depuis l'avènement du gouvernement Laurier, toutes les fois qu'il a jugé qu'il était de l'intérêt de l'agriculture d'entreprendre certains travaux, le ministre n'a pas eu peur de demander au gouvernement de lui voter les sommes qu'il jugeait nécessaires pour exécuter ces travaux.

Il a toujours insisté, avant de se lancer dans une entreprise nouvelle, pour qu'on lui démontrât qu'il y aurait pour le cultivateur un BÉNÉFICE PROPORTIONNÉ A LA DÉPENSE.

Il n'a jamais été en faveur des projets extravagants et non mûris dont le résultat était douteux.

Maintenant, prenons le détail des progrès accomplis et des oeuvres créées, que trouvons-nous?

Si l'on veut se rendre compte des progrès de l'industrie agricole en Canada, rien que dans ces trois dernières années, il suffit de se reporter aux chiffres suivants qui donnent l'état de la PRODUCTION AGRICOLE TOTALE du Canada en 1908-1909-1910 et séparément, pour les mêmes années la valeur des PRODUITS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET DE L'INDUSTRIE ANIMALE.

La valeur de la récolte du Canada, a été estimée à \$432,534,000, en 1908; à \$532,992,000, en 1909; à \$507,185,500, en 1910.

La valeur des produits de l'industrie laitière au Canada, a été estimée à \$96,000,000, en 1908; à \$557,223,000, en 1909; à \$593,000,000, en 1910.

La valeur des produits de l'industrie animale, au Canada, a été estimée à \$531,000,000, en 1908; à \$557,223,000, en 1909; à \$593,768,000, en 1910.

Prenons maintenant nos trois grandes cultures nationales le BLE, L'AVOINE et L'ORGE:

En 1900, il y avait 2,495,466 acres cultivés en blé. En 1910, il y en a eu 8,395,400. En 1900, il y avait 833,390 acres cultivés en avoine; aujourd'hui il y en a plus de 4,000,000. En 1900, il y avait seulement 162,000 acres cultivés en orge dans nos provinces du Nord-Ouest, aujourd'hui, il y en a plus de 1,000,000.

En 1900, ces 2,495,000 acres de blé ont produit 23,456,859 boisseaux; en 1910, notre récolte de blé a été de 128,891,000 boisseaux. En 1910, la récolte de l'avoine dans le Nord-Ouest a été de 126,753,000 boisseaux et celle de l'orge de 21,377,000 boisseaux.

Naturellement, la gloire impérissable de ce gouvernement sera l'installation des TRANSPORTS FRIGORIFIQUES, qui permettent de transporter du Canada en Grande Bretagne nos articles de production dans un état parfait de conservation. Cette chaîne de

conservation part des gares de chemin de fer au sentil des fermes, suit les trains, prend les steamers et aboutit au port d'arrivée, à une station finale, sans que les produits quittent un seul instant la TEMPÉRATURE de REFRIGÉRATION.

Et, maintenant que notre commerce intérieur est développé, la subvention aux ENTREPOTS FRIGORIFIQUES dans les centres du Canada permet au consommateur canadien de jouir de produits sains et bien conservés.

C'est grâce à ces institutions et surtout à la création du Service Spécial de l'INDUSTRIE LAITIÈRE que nos cultivateurs ont pu faire atteindre au commerce de leur lait, leur beurre et leur fromage ce magnifique développement qui a amené la richesse et le confort dans toute notre population agricole.

Maintenant passons en revue rapidement les autres aspects du travail accompli:

Etablissement d'un SERVICE VÉTÉRINAIRE pour tout le Canada; PROTECTION CONTRE LES ÉPIZOOTIES; ENLEVEMENT de la QUARANTAINE CONTRE LE BÉTAIL CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS; création d'un COMMISSAIRE du BÉTAIL; d'un HERD BOOK pour notre bétail pur; INSPECTION DES VIANDES assurant l'admission de notre viande abattue en Grande Bretagne; formation d'ASSOCIATIONS POUR L'ESSAI DES VACHES LAITIÈRES permettant d'améliorer les troupeaux par une sélection précise.

Dissémination d'informations parmi les agriculteurs au moyen de conférences, mémoires et BULLETINS MENSUELS distribués GRATUITEMENT par le ministère d'agriculture.

Institution d'une quarantaine de trente jours sur les PORCS AMÉRICAINS.

Loi de la MARQUE des FRUITS ayant pour effet de protéger l'arboriculture contre les fraudes malhonnêtes des marchands de fruit, de régulariser et de protéger le commerce d'exportation, loi grâce à laquelle, au dire des grands organes du commerce de fruit britanniques, comme le "British Fruit Grower", les pommes canadiennes "sont cotées de 2 à 5 schillings plus haut que les pommes américaines."

Encouragement à la PRODUCTION DU TABAC, campagne d'éducation par des experts de l'Administration des Tabacs de France, enseignement de la culture et de la préparation.

Loi des GRAINES de SEMENCE pour empêcher les fraudes et stimuler parmi les agriculteurs le goût de cultiver et de produire des graines de première qualité.

Agrandissement de la FERME EXPERIMENTALE et développement des STATIONS AGRONOMIQUES.

Du temps des conservateurs le Canada comptait une Ferme Expérimentale et CINQ stations agronomiques.

Aujourd'hui le Canada a TREIZE stations agronomiques.

Huit ont été fondées dans les cinq dernières années.

En 1896, les conservateurs dépensaient pour les fermes expérimentales \$77,500.

En 1910, les libéraux ont dépensé \$153,482. Soit le double.

La participation aux EXPOSITIONS étrangères et locales a été pour le gouvernement le moyen de fournir de nouvelles connaissances aux cultivateurs, et de faire connaître au public les produits canadiens.

Le gouvernement Laurier y a participé avec une largesse inconnue jusqu'alors.

Voici par exemple, rien que depuis les dernières élections générales, 1908, les subventions accordées par l'État pour faire face aux frais des expositions du Dominion: Toronto, (Ontario), 1903; Winnipeg, (Man.), 1904; New-Westminster, (Col.-Ang.), 1905; Halifax, (N.-É.), 1906; Sherbrooke, (Qué.), 1907; Calgary, (Alta.), 1908; St-Jean, (N.-B.), 1910; \$50,000 respectivement.

Le Gouvernement s'est engagé à accorder pareils subvention de \$50,000 au bénéfice de l'exposition qui doit se tenir à Régina (Saskatchewan) en 1911.

En outre, il a été accordé une subvention de \$10,000 à l'exposition de l'Île du Prince-Édouard pour 1906 respectivement.

Au dehors, le Canada a participé aux expositions suivantes: Londres, 1908; Seattle, 1909; Bruxelles, 1910.

Enfin, pour mémoire nous rappelons l'organisation du bureau permanent de STATISTIQUE et de RECENSEMENT; la construction du BUREAU DES ARCHIVES; l'organisation de la COMMISSION DES BEAUX ARTS, et la LOI DES DROITS D'AUTEURS ramenée au sens de l'autonomie canadienne.

Chemins de Fer et Canaux

Le ministère des chemins de fer et canaux a exécuté pour les transports une oeuvre si importante, tellement hors de comparaison avec l'incurie conservatrice, que les rapprochements sont futiles. S'il y a des indications à tirer des chiffres c'est seulement en comparant entre eux les progrès accomplis dans les dix dernières années que le parti libéral détient le pouvoir, car les chiffres conservateurs ne méritent pas d'entrer en ligne de compte.

Pour faire apprécier les résultats obtenus en dix ans, nous donnons les chiffres suivants:

MILLES DE VOIE EN EXPLOITATION.

1901	18,140
1910	24,731
Augmentation en dix années de régime libéral.	6,591 milles.

Nous avons actuellement au Canada 30,000 milles de chemin de fer en construction et exploitation.

CAPITAUX PLACÉS DANS LES CHEMINS DE FER.

1901	\$ 816,110,837
1910	1,410,297,687
Augmentation en dix années de régime libéral	\$594,186,850.

TRAFIC.

Voyageurs 1901	\$18,385,722
" 1910	35,894,395
Augmentation en dix années de régime libéral	\$17,508,853.

Marchandises 1901	\$36,999,371
" 1910	74,482,806

Augmentation en dix ans de *régime libéral* \$37,483,495.

Ce qui équivaut à une augmentation de 101 p.c.

RECETTES.

Recettes brutes 1901	\$ 72,896,744
" 1910	173,956,217
Dépenses d'exploitation 1901	\$ 50,168,726
" 1910	120,405,440

BENEFICES NETS

1901	\$22,728,023
1910	53,551,677

Les bénéfices nets des chemins de fer du Canada ont donc plus que doublé et subi une augmentation de près de 133 p.c. en dix années de régime libéral.

Le problème du transport est aussi important pour ceux qui, au Canada, travaillent avec leurs bras, que pour ceux qui travaillent avec leur tête. On a l'habitude, en discutant ces questions de chemins de fer, d'en parler comme s'ils étaient la propriété de capitalistes qui en seraient les maîtres. C'est vrai jusqu'à un certain point, mais le développement des chemins de fer et des voies navigables est d'un intérêt vital pour les hommes qui trouvent de l'emploi sur ces chemins de fer et sur ces voies navigables.

Voici des chiffres; au 30 juin dernier, 1910, il y avait 123,768 employés au service des chemins de fer canadiens et leurs salaires formaient un total de \$67,167,703. En plus il y avait 16,700 employés occupés à des travaux dérivés tels que dans les hôtels et les navires, dont les appointements formaient une somme de \$5,169,923. Les totaux s'élevaient donc pour le personnel complet à 140,477 employés et pour tous les salaires à \$72,337,626. En admettant que chaque employé soit chef d'une famille de cinq personnes, il est clair qu'un habitant sur 10 de notre population, tire ses moyens d'existence des chemins de fer du Canada.

En résumé, ces chiffres établissent ceci: en tenant compte de

l'augmentation du volume du trafic, des recettes, de l'économie dans l'administration de l'entretien satisfaisant, de l'accroissement des milles de voie ferrée et de toute autre circonstance, l'année 1910 semble être la meilleure dans l'histoire des chemins de fer du Canada.

L'administration de l'INTERCOLONIAL, qui, sous les conservateurs, était une source de constants déficits auxquels venaient s'ajouter des comptes du capital interminables est sortie de cette ère funeste, et en 1911, l'Intercolonial, ses dépenses courantes payées, a pu verser au bureau du Receveur-général un excédent de \$623,164.66 qui a soldé, à \$400,000. près, ses dépenses au compte du capital en dépit de travaux spéciaux excessivement coûteux.

Quant au Transcontinental et au Grand-Tronc Pacifique, pour se rendre compte des travaux exécutés depuis le commencement de l'entreprise, il suffit d'énoncer les chiffres suivants:

Division des montagnes, travaux exécutés: \$18,765,530.

Division des prairies, travaux exécutés: \$20,735,482.

Division du Transcontinental, (Winnipeg à Montréal), valeur des travaux exécutés au 31 décembre 1910: \$94,580,500.

Voilà de l'activité dans le pays!

Et maintenant après des études précises, le gouvernement vient de donner à des COMPAGNIES CANADIENNES le contrat du PONT DE QUEBEC qui coûtera \$8,650,000 et pour la bonne exécution duquel, il exige une garantie de \$1,297,500.

Quant au trafic des canaux, on constate en dix années de régime libéral (1901-1910) une augmentation de 37,325,149 tonnes, équivalant à 660 p.c.

On remarquera que si le trafic des chemins de fer a augmenté de 101 p. 100, le trafic par eau, au moyen de nos canaux, a augmenté de 660 p. 100. Cela démontre bien ce qu'affirme le gouvernement, que le Canada peut conserver son industrie des transports et l'augmenter s'il est en éveil et sait profiter des avantages que la nature lui a donnés pour développer les ressources et les voies navigables qu'il possède.

Mais assez de chiffres; rappelons les oeuvres.

Création de la COMMISSION DES CHEMINS DE FER, tribunal public où se règlent toutes les questions de chemins de fer.

qui maintient dans ses droits le public, y astreint les grandes compagnies, régularise les tarifs et rend justice aux expéditeurs et aux voyageurs.

Révision des TARIIFS DE CHEMIN DE FER et de MES-SAGERIES.

Refonte de la loi des chemins de fer: ACCIDENTS, BAR-RIERES, etc.

Grandes entreprises accomplies ou en voie d'exécution ou assistées:

Prolongement de l'INTERCOLONIAL A MONTREAL:

Construction du CROWS NEST PASS RAILWAY:

Construction du TRANSCONTINENTAL, et GRAND TRONC PACIFIQUE.

Construction du chemin de fer de la BAIE d'HUDSON.

Construction du CANADIAN NORTHERN et achèvement d'un TROISIEME TRANSCONTINENTAL.

Et dans les canaux:

Ouverture du CANAL de TRENT, agrandissement du CANAL LACHINE.

Commencement du Canal de la BAIE GEORGIENNE.

Elargissement du CANAL WELLAND.

Admirons ce bilan de travail et d'énergie!

COMMERCE

Pour se rendre compte du travail effectué par le ministère du Commerce, depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir il faut d'abord étudier la marche croissante du commerce du Canada depuis 1896: le tableau suivant l'indique suffisamment:

Années	Valeur
1896	\$239,025,360
1897	257,168,862
1898	304,475,736
1899	321,661,213
1900	381,517,236
1901	386,903,157

Années	Valeur
1902	423,910,444
1903	467,064,685
1904	472,733,038
1905	470,151,289
1906	550,872,645
1907	465,003,204
1908	650,793,131
1909	571,268,767
1910	693,211,221
1911	728,413,195

C'est-à-dire que le Commerce a TRIPLÉ depuis que Sir W. Laurier est au pouvoir.

Maintenant comment le gouvernement a-t-il obtenu cet accroissement?

D'abord en subventionnant des LIGNES de STEAMERS

Voici les chiffres que le gouvernement consacre chaque année à subventionner des lignes commerciales de steamers, en dehors des lignes postales avec la Grande Bretagne:

	France, sur le pied de \$100,000 annuellement pour 18 voyages, \$133,333.33 au plus	
Nouvelle-Zélande		\$100,000.00
Australie		50,000.00
Mexique (T. H. Worsnop)		180,500.00
Mexique (Elder, Dempster et Cie)		50,000.00
Chine et Japon		125,000.00
Afrique-sud		48,000.00
Antilles et Amérique du Sud		140,000.00
Cuba		79,500.00
Jamaïque		25,000.00
Terre-Neuve (Reid, Newfoundland Co.)		13,800.00
Terre-Neuve (Pickford et Black)		18,000.00
Victoria (San-Francisco)		4,000.00
		3,000.00

De plus le ministère du commerce entretient des commissaires du commerce dans les pays suivants: République Argentine, Australie, Antilles britanniques, Chine, Cuba, France, Allemagne, Hollande, Japon, Mexique, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande et Sud-Africain; puis, il y a des agents commerciaux canadiens dans ces

pays-ci : Jamaïque, la Trinité, îles Bahamas, la Colombie et la Norvège.

Et de plus le gouvernement vient d'installer à Paris un COMMISSAIRE GENERAL DU CANADA EN FRANCE, l'hon. P. Roy, avec un salaire de \$8,000. par année au lieu des pitieux honoraires que les conservateurs accordaient à leur représentant à Paris.

Les autres réformes et créations dans le ministère du Commerce dues au gouvernement actuel sont :

Les PRIMES à la FICELLE d'ENGERBAGE au PÉTROLE BRUT, à la fabrication du PLOMB, à celle du FER et ACIER, qui ont permis à ces industries de prendre un développement profitable.

La loi d'INSPECTION DES ELEVATEURS pour protéger les agriculteurs contre les supercheries des mélangeurs de grains.

Les subventions aux CALES-SECHES par lesquelles le gouvernement s'engage à payer un certain montant proportionnel aux sommes consacrées par les entrepreneurs de constructions de cales-sèches.

La publication de BULLETINS COMMERCIAUX MENSUELS pour renseigner les industriels et commerçants, sur les changements de tarifs et de règlements, et pour fournir des statistiques utiles au commerce canadien et au commerce étranger.

L'imposition de la TAXE SUR LES IMMIGRANTS CHINOIS, portée de \$50. à \$500. et qui a virtuellement arrêté l'invasion du Canada par l'immigration chinoise.

DOUANES

L'oeuvre du ministère des douanes est intimement liée à celle du ministère des finances et du ministère du commerce et à l'oeuvre générale du Canada.

Signalons cependant :

L'adoption du TARIF DE 1897, grâce auquel les droits ont été diminués d'une moyenne de 18.28 en 1896, à 15.66, en 1910 et grâce auquel notre commerce total qui était de \$239,025,360. en

1896 est monté en 1911 à \$728,413,195, c'est-à-dire, à plus que triplé.

La PREFERENCE de TARIF ENVERS L'ANGLETERRE qui a créé un immense courant commercial avec la Grande Bretagne, puisque notre commerce avec la mère-patrie qui était en 1896, de \$106,039,690, a passé en 1910 à \$240,573,720, c'est-à-dire plus que doublé.

Et ensuite, toute la série des traités du commerce conclus grâce à l'AUTONOMIE EN MATIERE DE TRAITES DE COMMERCE que Sir W. Laurier nous a obtenue et qui nous a permis de conclure des arrangements très favorables avec nos principaux clients :

TRAITE AVEC LA FRANCE.

TRAITE AVEC L'ALLEMAGNE.

TRAITE AVEC LA BELGIQUE.

TRAITE AVEC L'ITALIE.

TRAITE AVEC LA HOLLANDE.

Et finalement la dernière convention, la plus importante que le Canada ait conclue la CONVENTION DE RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS, dont les conservateurs s'efforcent d'empêcher la mise à exécution, mais qui libère nos cultivateurs des droits qu'ils étaient obligés de payer pour vendre leurs produits aux États-Unis.

Il ne faut pas oublier que le Tarif de 1897 contenait déjà une clause pour mettre un terme aux exactions des trusts et des combinaisons et que le gouvernement vient de faire passer une LOI CONTRE LES COALITIONS; cette loi facilite encore l'action contre les combinaisons et permet au gouvernement de prendre à sa charge l'enquête nécessaire pour prouver l'existence du trust. Grâce à ces dispositions, le gouvernement a pu mettre à la raison le TRUST DU PAPIER A JOURNAUX, ainsi que le TRUST DU TABAC; et bientôt, ce sera le tour du TRUST DES MACHINES A CHAUSURES.

FINANCES

Obeïssant à l'activité vivifiante de l'hon. W. Fielding, le département des finances, qui, sous le régime conservateur, était simplement un bureau de comptabilité a pris une part considérable au développement du pays.

Les principales réformes et créations de ce service ont été:

La conclusion d'un nouveau **CONTRAT POUR LA GRAVURE ET L'IMPRESSION DES TIMBRES, DES BILLETS DE BANQUE** du Canada et la création de l'**American Banknote Company**, par lesquels le Canada économise un quart de million par année.

La fondation de la **MONNAIE ROYALE** du Canada qui fabrique maintenant la monnaie qui circule dans le pays; nous donne un nouvel attribut national; occupe des ouvriers canadiens et emploie du métal canadien.

La création de la **MONNAIE D'OR**, qui circulera au pair aux Etats-Unis et évitera des ennuis du change ou de l'emploi de monnaie étrangère.

Le **RETRAIT DES PIÈCES D'ARGENT AMÉRICAINES** circulant au Canada. Si on veut se rendre compte de l'importance de cette opération on peut consulter les chiffres suivants:

EXPORTATION DE MONNAIE ÉTRANGÈRE:

	Arg. amér.	Comm.	Frais de messag.
1906 . . .	\$ 576,661.30	\$2,162.45	\$5,054.91
1909-10 . . .	918,530.12	3,444.28	5,049.09
1910-11 . . .	1,482,503.96	5,557.80	7,476.35

Il est évident que la monnaie d'argent canadienne remplace la monnaie d'argent américaine ainsi exportée, par le fait que durant l'exercice 1909-1910 on a frappé pour \$1,097,925 de monnaie canadienne, et en 1910-11 \$1,452,400, tandis que les années précédentes la moyenne de la monnaie canadienne émise chaque année n'excédait pas \$600,000.

La création de MANDATS DU TRÉSOR portant intérêt à 3.50 p. c. et achetable par \$50. aux banques d'épargnes postales.

La création d'une ASSURANCE DU GOUVERNEMENT pour ses employés, garantie par le gouvernement.

La LOI DES ASSURANCES reformant la loi existante et avantagant les compagnies canadiennes.

La LOI DES RENTES VIAGÈRES, encourageant l'économie en permettant à chacun moyennant une légère réserve par jour de s'assurer une pension substantielle pour ses vieux jours.

La fondation du SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE CANADIENNE qui assure aux journaux canadiens un service de dépêches d'outre-mer conçu dans un esprit canadien, intéressant le Canada et exempt d'influences américaines et allemandes.

La REFORME DU COMPTE CAPITAL, transportant au compte du revenu ordinaire une foule de comptes que les conservateurs portaient au fonds spécial et payaient à mêmes les emprunts pour améliorer l'aspect de leurs pitoyables états financiers.

Le PAIEMENT DE SOUSCRIPTIONS considérables pour les grandes catastrophes où toutes les nations importantes ont inscrit leur nom au registre de la charité publique: Tremblement de terre de Messine, Inondations de Paris, Catastrophe de San Francisco, Désastre de la Jamaïque, etc.

La LOI DE LA MARQUE des objets d'or et d'argent assurant aux acheteurs la connaissance de la valeur exacte des objets dont ils se rendent acquéreurs.

La Création du PARC DES CHAMPS DE BATAILLE, achat par le Trésor du Terrain des plaines d'Abraham pour y créer un parc et y élever un monument commémoratif des derniers combats de la domination française.

En deux occasions le gouvernement Laurier agissant sur les demandes pressantes des provinces a augmenté les subsides qui doivent leur être payés à même le revenu consolidé du Canada.

En 1907 il a fait passer une loi prescrivant l'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SUBSIDES PROVINCIAUX.

En 1896, les conservateurs payaient annuellement aux pro-

vinces \$4,235,664 seulement de subsides et, en 1910, le gouvernement Laurier a payé aux provinces plus du double, ainsi répartis :

	1896	1910
Ontario	\$1,339,287.28	\$2,128,772.08
Québec	1,086,713.48	1,686,579.08
Nouvelle-Ecosse	432,811.56	610,460.48
Nouveau-Brunswick	483,555.42	621,360.96
Manitoba	467,585.74	881,621.86
Colombie Britannique	242,089.46	522,076.66
Ile du Prince Edouard	183,010.90	281,931.88
Alberta		1,273,165.40
Saskatchewan		1,355,419.80
	<hr/>	<hr/>
Augmentation : \$5,125,723.96.	\$4,235,664.24	\$9,361,388.20

Quand on parle de l'augmentation des dépenses par les libéraux, il ne faut pas oublier ces CINQ MILLIONS DE PLUS QU'ILS DONNENT CHAQUE ANNEE AUX PROVINCES et qui ont permis à celles-ci d'améliorer leurs écoles et leurs routes.

N'oublions pas l'inscription des Valeurs Canadiennes sur la LISTE DES VALEURS parmi lesquelles peuvent se faire les PLACEMENTS LEGAUX en Angleterre ce qui n'a pas peu contribué à relever le cours de nos valeurs en Angleterre.

INTERIEUR

Le ministère de l'Intérieur est celui où le Gouvernement Laurier a peut-être le plus fait sentir les effets de son zèle, de son activité et de sa sagesse l'administration.

Avant l'avènement des libéraux au pouvoir, les Territoires du Nord-Ouest constituaient une quantité négligeable dans le chiffre de la production totale du pays.

Maintenant ils forment *Deux Nouvelles Provinces*, la Saskatchewan et l'Alberta, riches, prospères et peuplées qui sont la source la plus productive des richesses du Canada.

Le gouvernement Laurier est arrivé à ce magnifique résultat en adoptant une politique active et intelligente d'immigration et de mise en valeur du domaine national.

Examinons donc les résultats obtenus.

Immigration—

Le dernier rapport fourni par le service de l'immigration indique qu'il est venu au Canada dans les dix dernières années à peu près deux millions d'immigrants.

La Grande Bretagne en a envoyé à peu près 50 mille de plus que les Etats-Unis: 750,000 contre 700,000.

C'est l'Angleterre et le pays de Galles qui fournissent dans ces dix années le plus fort montant d'immigration britannique: Angleterre et Galles 560,000; Ecosse, 150,000; Irlande, 65,000.

Parmi les autres immigrants le nombre par origine est de:

Autriche-Hongrie	121,000
Italie	63,817
Russie	38,950
Suède	19,949
Allemagne	21,145
France	14,195
Norvège	13,798

A propos de l'*Immigration Française* dont le chiffre est contenu dans cette colonne, il ne faut pas manquer de signaler son augmentation considérable depuis dix ans. Il fut un temps où c'était un miracle de voir un colon français se diriger vers le Canada.

Mais, que constatons-nous en examinant les statistiques depuis 1901? Voici les chiffres fournis par le ministre de l'Intérieur pour la France et la Belgique.

	France	Belgique
1901	300	132
1902	431	223
1903	937	303
1904	1,534	858
1905	1,743	796
1906	1,648	1,106
1907	1,314	650
1908	2,671	1,214
1909	1,830	828
1910	1,727	910
Total	<hr/> 14,195	<hr/> 7,629

— Et cela, en dépit de l'opposition systématique du Gouvernement français au départ de ses nationaux et des entraves mises à toute propagande active d'émigration.

Quant à la répartition, le document que nous venons de citer indique que l'Ouest a reçu relativement 300,000 nouveaux arrivés de plus que l'Est du Canada.

Saskatchewan et Alberta, réunis, ont eu un peu plus d'un demi-million.

Manitoba	308,623
Québec	258,820
Colombie Britannique et Yukon	188,599
Ontario	403,828
Provinces Maritimes	75,902

Quant aux professions des nouveaux venus de Grande Bretagne et du Continent TRENTE POUR CENT étaient des agriculteurs, VINGT-CINQ POUR CENT, des journaliers, VINGT-CINQ POUR CENT, des mécaniciens. Le reste se réclamait de professions diverses.

Il est entré un peu plus de cinq mille hindous et 400 nègres à peu près.

Administration des Terres. —

Le gouvernement Laurier a donc réussi à peupler le Nord Ouest, ce que ne réussissaient pas à faire les conservateurs; mais de plus il a accompli cela, en tirant parti des terres laissées sans valeur par les conservateurs, et en remplissant le coffre public.

Examinons donc le tableau suivant qui donne une idée comparative du profit que les libéraux ont su tirer des terres de la Couronne qui ne rapportaient presque rien sous les conservateurs.

Nous trouvons ici l'état des terres vendues et payées depuis l'avènement des libéraux.

Exercice.	En argent.	En scrips.	Total.
1896-97	49,335.53	10,929.38	66,264.91
1897-98	80,178.64	28,918.14	109,096.78
1898-99	116,598.35	21,307.58	137,905.93
1899-1900	103,247.58	88,756.22	192,003.80
1900-01	40,360.93	326,270.03	366,630.96

Exercice	En argent.	En scrips.	Total.
1901-02	66,950.21	169,767.13	236,717.34
1902-03	155,507.59	158,452.66	313,960.25
1903-04	196,750.15	188,424.22	385,174.37
1904-05	154,128.04	19,644.59	173,772.63
1905-06	442,588.69	7,954.57	450,543.26
1906-07*	494,117.12	11,349.89	505,467.01
1907-08	656,303.03	92,311.24	748,614.27
1908-09	951,442.28	20,136.27	971,578.55
1909-10	1,239,037.33	9,973.84	1,249,011.17
	4,746,545.47	1,159,895.76	5,906,441.23

En 1896, quand les libéraux sont arrivés au pouvoir on ne pouvait pas vendre pour plus de \$66,264.91 de terres au Nord-Ouest par année; maintenant le gouvernement libéral en vend POUR UN MILLION et QUART.

Du temps des conservateurs, ces terres étaient payées deux tiers en argent et un tiers ou 33 p.c. en scrips.

Avec les libéraux, le public paie en argent et I P. C. SEULEMENT SE PAIE EN PAPIER OU EN SCRIP.

Examinons les INSCRIPTIONS DE HOMESTEADS qui sont le criterium de la COLONISATION et voyons le résultat de 1910:

On constate tout d'abord que 41,568 colons représentant, avec leurs familles, 101,826 personnes, ont profité de l'offre du gouvernement pour des homesteads donnés gratuitement et différents rapports indiquent que la satisfaction et la prospérité règnent chez ces nouveaux arrivés au pays.

Les 41,568 entrées de homesteads faites pendant l'année représentent une étendue de terrain de 6,650,880 acres. Voici quelques statistiques sur la nationalité de ceux qui ont pris des homesteads en 1910. Canadiens de Québec, 964; d'Ontario, 3,953; des autres provinces canadiennes environ 2,500; par des américains 12,813; français, 360; belges, 160; suisses, 60; anglais, 5,459; écossais, 1,326; irlandais, 546; allemands, 688; hongrois, 2,361; suédois, 818; norvégiens, 843; russes, 1,001.

Les canadiens revenus des États-Unis ont pris 753 homesteads comparé à 693 l'année précédente.

Les Etats américains qui ont fourni le plus grand nombre de colons à l'Ouest, ont été le Dakota Nord, 4,736; Dakota Sud, 936; Georgie, 277; Iowa, 545; Minnesota, 2,347; Oregon, 210; Wisconsin, 642; Washington, 670; Montana, 266; New-York, 196.

Le ministère, outre les entrées de homesteads a émis 22,854 lettres patentes pour des terres fédérales, comparé à 22,431 l'année précédente.

On peut se faire une idée du travail du ministère de l'Intérieur lorsque pendant l'année il faut recevoir 925,217 lettres et en envoyer 1,174, 546; augmentation de 725,834 lettres sur 1909.

Les six compagnies de chemin de fer qui possèdent des terres du gouvernement dans l'Ouest et la compagnie de la Baie d'Hudson, ont disposé de 79,641,330 acres pendant l'année, à une moyenne de \$13,36 l'acre. L'année précédente le prix avait été de \$11.08 et en 1896 n'était que \$3.34 l'acre. La compagnie de la Baie d'Hudson pour sa part en a vendu 1,643,984 acres l'année dernière, \$45.- rapporté \$11,071,233; le Pacifique Canadien 9,138,646 acres, \$919,579; le Canadian Northern 1,456,828 acres, \$9,421,521.

Et cela n'a pas empêché le gouvernement de donner gratuitement aux VÉTÉRANS DE LA GUERRE D'AFRIQUE DU SUD 2,185,180 acres pour 6,829 vétérans.

Le gouvernement libéral s'est efforcé aussi de sauver les richesses forestières du pays, en créant une COMMISSION DE CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES dont l'hon. M. Sifton est président; et en établissant des RESERVES FORESTIÈRE ou les précautions les plus strictes sont prises pour la protection de la forêt.

D'un autre côté toute une législation progressive a été adoptée par le ministère de l'Intérieur pour accroître la valeur de nos terres de l'ouest.

La LOI D'IRRIGATION est une des principales et permet l'utilisation rémunératrice du régime des eaux de l'ouest; elle a permis de racheter les terres stériles et crée des oasis producteurs là où n'existait que sécheresse et désolation.

La LOI D'IMMIGRATION a été passée pour permettre au ministre de faire une sélection utile, et d'empêcher l'entrée au pays des INDESIRABLES.

Non seulement le gouvernement a songé à peupler le pays, mais il a voulu aussi lui rendre son ancienne valeur giboyeuse et à cette fin a installé à grands frais à Wainwright un TROUPEAU DE BUFFALOS destinés à faire revivre cette race éteinte.

Par la LOI DES CONCESSIONS HOULLIERES le gouvernement a assuré aux colons de l'ouest l'avantage des immenses découvertes de houille qui se font dans l'Alberta.

Afin de donner aux colons l'avantage des terres des Réserves des Sauvages dont ceux-ci ne tiraient aucun parti, le gouvernement Laurier s'est efforcé de faire le RACHAT DES RESERVES DES SAUVAGES partout il a pu faire consentir les tribus et ces terres ont été rendues au domaine public et vendues aux enchères.

Pour favoriser ce magnifique mouvement de colonisation dont nous avons donné les chiffres, des agences ont été créées en FRANCE et en BELGIQUE: des DELEGUES AGRICOLES ont été envoyés en Europe; et des millions de brochures dans toutes les langues ont été distribuées dans le monde entier.

Le gouvernement Laurier s'est aussi occupé activement du RAPATRIEMENT des Canadiens-français qui sont aux États-Unis, et voici une liste des agents qui s'occupent tout spécialement des groupes canadiens-français dans la Nouvelle-Angleterre et de quelques-uns des états limitrophes de l'Ouest:

- Bérubé, révérend A. P., Vonda, Sask.
- Carbonneau, J. B., Biddeford, Me.
- Caron, révérend I., Montréal, P. Q.
- DesRosiers, Nap., Rockland, Ont.
- Dupont, René, Québec.
- Gauthier, révérend E. E., Saint-Alphonse, Chicoutimi, P. Q.
- Gingras, Elzéar, Providence, R.-I.
- Gravel, révérend L. P., Moosejaw, Sask.
- Laurier, C. A., Marquette, Mich.
- Laurier, Romuald, Saginaw, Mich.
- Ouellette, révérend J. A., Montréal, P. Q.
- Robillard, J. E., Lanoraie, P. Q.

D'un autre côté, le ministre de l'Intérieur a veillé spécialement à la Province de Québec dans la distribution des subventions aux SOCIETES de COLONISATION et voilà les montants dépensés à cette fin dans la Province de Québec.

Québec et Lac Saint-Jean, \$8,000.

Société de colonisation de Montréal, \$4,000.

Société d'immigration de la vallée d'Ottawa, \$2,500.

Union Nationale Française de Montréal, \$1,000.

Il ne faut pas oublier que le gouvernement actuel a multiplié les OCTROIS de GRAINES de SEMENCE aux colons dans le besoin et facilité ainsi le maintien au Nord-Ouest de beaucoup de nouveaux colons, infortunés au début.

JUSTICE

Le ministère de la justice n'est pas resté inactif et son oeuvre a grandi avec l'accroissement de l'activité du pays.

Le gouvernement a dû d'abord pourvoir aux besoins judiciaires pour répondre aux demandes faites par les provinces.

Dans toutes les provinces le nombre des juges a été augmenté.

Une LOI DES PENSIONS JUDICIAIRES a été passée, accordant aux juges une pension honorable lorsqu'ils sont obligés de descendre du banc après une carrière bien remplie.

La loi de LIBERATION CONDITIONNELLE a été passée, permettant au gouvernement en cas de bonne conduite de libérer avant l'expiration de leur temps les prisonniers qui restent soumis à certaines obligations.

Des TRIBUNAUX DE PILOTAGE ont été institués et les lois de pilotages ont été codifiées.

Le CODE CRIMINEL dont les statuts s'étaient multipliés a été revu et refondu par les soins du gouvernement Laurier.

L'accès à la COUR D'ECHIQUIER a été facilité pour les citoyens ayant à réclamer justice contre le gouvernement.

Le salaire des GARDES DE PENITENCIERS a été augmenté et un système de pensions a été institué pour eux.

Marine et Pêcheries

Marine.

Le gouvernement Laurier a dès le début attaché son attention au grand problème de la TRANSPORTATION. Il a parfaitement reconnu que dans ce pays où les distances sont énormes, il est vitalement nécessaire dans l'intérêt des producteurs de fournir des facilités de transport et que c'est la meilleure façon de rendre service aux cultivateurs. Il a bien compris aussi que la position géographique du Canada lui assurait un grand avantage dans le transport du grain de ce continent.

Avec ce double objet en vue, le gouvernement a adopté une audacieuse politique de progrès à laquelle ont travaillé conjointement le ministre de la marine et celui des chemins de fer.

Le ministère de la marine a d'abord amélioré la ROUTE DU ST-LAURENT, CREUSE LE CHENAL MARITIME à 30 pieds, accompli des travaux gigantesques dans le PORT DE MONTREAL, changé la COMMISSION DU HAVRE, éclairé le chenal dans lequel les vaisseaux peuvent remonter et descendre, DE NUIT COMME DE JOUR, avec une sécurité parfaite.

Les ports de rivière, de Fort-William à Montréal ont été aussi améliorés et équipés.

Les TAUX DE PEAGE sur les canaux ont été ABOLIS.

De même, dans tous les ports maritimes, des améliorations nombreuses ont été faites: les AIDES A LA NAVIGATION, comme phares, sirènes d'alarmes, signaux sous-marins, ont été multipliées sur les côtes.

Le SALAIRE DES GARDIENS DE PHARES a été augmenté.

Une LIGNE TELEGRAPHIQUE a été installée jusqu'à la sortie du golfe St-Laurent.

Une LIGNE TELEPHONIQUE a été posée le long du chenal maritime ce qui permet d'avoir au moindre instant des nouvelles de tout vaisseau engagé dans le chenal.

Le SYSTEME DE PILOTAGE a été rajeuni et mis en rapport avec les besoins de la navigation moderne.

Des ECOLES DE NAVIGATION ont été instituées dans les divers centres.

Tout a été fait pour garantir la sûreté de la navigation et le résultat a été que la route du St-Laurent a été jugée aussi sûre maintenant qu'aucune autre voie navigable et que les compagnies d'assurance ont diminué les taux exorbitants qu'ils imposaient sur les vaisseaux des lignes canadiennes et sur le fret qu'elles portent.

Les assurances sont aujourd'hui de 50 p. c. moindres qu'elles étaient en 1900 et il n'est pas exagéré, en prenant le tonnage qui passe annuellement par le St-Laurent, de dire, que cette réduction constitue une ECONOMIE POUR LA NAVIGATION de près d'un MILLION de dollars par année.

D'un autre côté le nombre des STATIONS DE SAUVETAGE a été augmenté, les navires améliorés, et les services mieux rémunérés.

Le service de COMMUNICATIONS ENTRE L'ILE DU PRINCE EDOUARD ET LA TERRE FERME a été amélioré au point de faire taire les récriminations incessantes de cette population, qui possède aujourd'hui le meilleur vaisseau qui ait jamais fait ce service.

Des VAISSEaux BRISE-GLACE ont été construits entre autres le MONTCALM, un des plus forts brise-glaces du monde, qui contribue, par son travail dans le chenal, à accélérer chaque année L'OUVERTURE DE LA NAVIGATION DU ST-LAURENT.

Enfin des expéditions envoyées dans les mers septentrionales avec l'ARCTIC sous le Capitaine Bernier, ont pris possession des territoires septentrionaux du Canada et font respecter nos lois en affirmant notre souveraineté.

De plus, au ministère de la Marine a été rattaché le SERVICE NAVAL qui s'occupe de la formation de notre flotte nouvelle votée par le parlement.

Il est encore trop tôt pour dire ce que pourra faire dans l'avenir la flotte canadienne, mais dès aujourd'hui elle accomplit une oeuvre utile.

Le CANADA, la première de nos unités a déjà fait connaître notre pavillon maritime sur l'Atlantique.

Le RAINBOW, sur le Pacifique sert de garde-pêche, puissant et respecté.

Le NIOBE à Halifax est le vaisseau-école sur lequel se forment nos futurs officiers et matelots de guerre.

Enfin à Halifax a été fondée une ECOLE NAVALE qui fournira une carrière à nos jeunes gens dont l'esprit est aventureux et auxquels les canons ennemis ne font pas peur.

Pêcheries

Le service des pêcheries a opéré des réformes considérables et pris un développement essentiellement profitable pour l'intéressante population qui vit de nos riches pêcheries maritimes et intérieures.

D'abord le gouvernement a étendu et vulgarisé le réseau d'Établissements de PISCICULTURE et de PISCIFACTURE qui a permis de repeupler nos cours d'eau, d'acclimater des espèces nouvelles et d'aménager nos voies fluviales de façon à permettre au poisson de frayer librement et en sûreté.

Des enquêtes sur la pêche du HARENG, du HOMARD et des HUITRES ont permis d'établir des règlements, de créer des bancs et des installations de préparation de nature à assurer aux pêcheurs le plein avantage de leurs prises.

Des arrangements ont été passés avec les États-Unis pour éviter les incessants différends qui se produisaient dans les cas de pêche commune et des RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX des pêcheries ont été adoptés et seront avant peu mis en vigueur.

N'oublions pas l'ARBITRAGE de LA HAYE qui a récemment réglé le sort des pêcheurs de l'Atlantique et qui a valu un succès considérable au Canada, grâce à l'habileté de nos représentants devant ce tribunal.

Ce ministère a aussi créé un Bureau de BIOLOGIE ANIMALE où sont étudiées toutes les questions qui intéressent la vie, l'alimentation et l'habitat des diverses espèces de poissons.

Pour les pêcheurs, le gouvernement Laurier a créé cette intéressante institution de la CONSERVATION FRIGORIFIQUE

DE LA BOETTE qui permet de se procurer en tout temps l'appât nécessaire pour la pêche, à l'état frais.

Les pêcheurs de l'Atlantique souffraient du fléau du CHIEN DE MER, le gouvernement a créé des Usines de Réduction qui permettent non seulement de chasser avantageusement le chien de mer, mais encore d'en tirer parti pour l'engraissement de la terre.

Le ministère des pêcheries s'est aussi occupé d'encourager la VENTE DU POISSON DES PROVINCES MARITIMES DANS ONTARIO qui jusqu'à présent se fournissait presque exclusivement à Boston.

A cet effet des subventions ont été accordées aux compagnies qui transportent ce poisson pour compenser la longueur des transports. Cet essai a parfaitement réussi, comme on peut s'en convaincre d'après le tableau suivant qui dénote une augmentation constante.

TRANSPORT DU POISSON FRAIS.
MOYENS DE TRANSPORT.

	Canadian Express	Dominion Express	Fret	Montant total transporté
	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
1907.....				
1908-09	190,691	173,028	59,672	59,672
1909-10.	1,239,443	1,572,520	213,723	577,442
1910-11.....	1,599,953	1,837,932	157,570	2,969,533
	3,033,092	3,583,480	232,310	3,670,200
			663,275	7,276,847

Le total général du poisson transporté s'élève à 7,276,847 livres. Enfin le gouvernement Laurier a augmenté le service de PROTECTION DES PECHERIES en employant des vaisseaux plus forts et plus rapides, ce qui garantit des prises plus fréquentes et plus importantes.

Milice et Défense

Le Canada n'entrevoit aucune probabilité de guerre.

Le Canada ne désire pas la guerre. Le Canada ne veut pas se lancer "*dans le gouffre du Militarisme*", dont le protège l'habile politique de Sir W. Laurier.

Mais le Canada veut que ses soldats-citoyens soient préparés à défendre leurs foyers et leur pays si l'occasion s'en présente.

C'est ainsi que Sir George Cartier comprenait la milice, qu'il a contribué à fonder.

Si le Canada doit avoir une armée, il faut qu'elle vaille quelque chose.

Les Nationalistes les plus farouches l'admettent.

Le gouvernement Laurier a institué un grand nombre de réformes propres à assurer au service de la milice la plus grande efficacité.

Pour cela, il a augmenté les sommes mises à la disposition de ce département, mais **DANS DES PROPORTIONS PARFAITEMENT COMPATIBLES AVEC L'ACCROISSEMENT DE NOTRE REVENU.**

DEPENSES DE LA MILICE.

Exercices financiers.	Dépenses.
1895-96	2,136,713
1899-1900	3,624,615
1904-1905	3,950,284
1909-1910	5,921,314

En somme les dépenses sont à peu près le *double* de ce qu'elles étaient sous le régime conservateur et cependant notre revenu général a *triplé*.

Si l'on veut s'imaginer comment les dépenses peuvent augmenter, il suffit de comparer la quantité de miliciens, par exemple, qui reçoivent l'instruction militaire actuellement et le nombre qui était exercé sous les conservateurs.

NOMBRE DE MILICIENS EXERCES DE 1894 A 1910.

Année	Officiers	Sous-officiers et soldats	Total	Chevaux
1896..	1,346	16,547	17,893	1,125
1897.....	2,011	25,462	27,474	2,478
1898.....	1,921	23,375	25,296	2,565
1899.....	2,279	27,700	29,979	2,888
1900.....	2,159	25,416	27,575	2,610
1901.....	2,377	27,885	30,262	3,260
1902.....	1,709	18,510	20,219	3,227
1903.....	2,183	23,807	25,990	4,184
1904.....	2,835	32,839	35,664	5,494
1905.....	2,962	36,530	39,492	1,259
1906.....	3,024	37,776	40,800	6,915
1907.....	3,178	37,575	40,753	7,387
1908.....	3,053	39,989	43,042	7,555
1909.....	2,904	33,320	36,224	6,722
1910.....	3,360	38,015	41,375	7,997

Voyons maintenant les réformes accomplies.

Les SERVICES SPECIAUX qui suivent, ont été créés et institués: Corps médical, Intendance, Génie, Train des Equipages, Ecole de tir et Service des Renseignements.

La PAIE DE LA MILICE a été augmentée de \$0.50 à un maximum possible de \$1.00 par jour.

L'artillerie a reçu un armement complètement nouveau de canons du dernier modèle.

Le rendement de la FABRIQUE DE CARTOUCHES à Québec a été porté de 1 million et demi à 13 millions par année et de grandes réserves ont été accumulées.

Des CHAMPS DE TIR ont été construits dans beaucoup des grands centres et le gouvernement continue à suivre cette ligne de conduite.

Des ASSOCIATIONS DE TIR ont été créées et des fusils et munitions sont fournis gratuitement aux membres.

Des CORPS DE CADETS ont été institués dans les écoles.

Un CAMP PERMANENT a été établi sur l'Ottawa et Petawawa et des approvisionnements d'équipement y ont été réunis en

quantité suffisante pour pourvoir à la mobilisation de toute la milice du Canada.

Un CONSEIL DE LA MILICE a été établi où tous les services militaires sont représentés et dont le ministre de la milice est le président.

Les Casernes de HALIFAX N.-É. et d'ESQUIMAULT, C.-A. qui, de temps immémorial, étaient occupées par des troupes anglaises, sont, avec le consentement du gouvernement impérial, passées aux mains du gouvernement canadien et servent maintenant aux troupes canadiennes, le gouvernement du Canada payant toutes les dépenses.

Enfin le gouvernement a encouragé l'établissement au Canada d'une MANUFACTURE D'ARMES, la première du genre, qui fabrique pour les troupes canadiennes le fusil Ross.

En dépit des cabales de politiciens inspirés et soudoyés par des manufactures d'armes d'Angleterre, irriables de voir la clientèle du Canada leur échapper, les résultats atteints par le FUSIL ROSS, la nouvelle arme de la milice canadienne, ont fait l'admiration de tous les experts et le fusil Ross a battu tous les records à Bisley.

MINES

Le gouvernement Laurier en 1907 sentant toute l'importance que prenait le développement des mines dans la richesse du Canada, décida de créer un ministère spécial qui a été appelé *Ministère des Mines* et qui s'occupe de tout ce qui a trait aux recherches géologiques, minières et métallurgiques du Canada

Si l'on veut se rendre compte de l'importance de ce service, de son utilité et de ses excellents effets il suffit de constater que :

En 1895, dernière année des conservateurs, la production minière totale du Canada était de \$21,412,703.

En 1910, elle a été de \$105,040,958, soit CINQ FOIS PLUS ELEVÉE.

Et pour montrer que c'est une PROGRESSION CONSTANTE due aux efforts du gouvernement, il est bon de constater que rien que de 1909 à 1910, la production minière a augmenté de \$13,209,517.

Maintenant les travaux et réformes principales opérés dans le service des mines ont été les suivantes :

Enquêtes et expériences d'ELECTRO-METALLURGIE ayant permis de déterminer une méthode pratique de fabrication de l'acier à l'électricité et d'arriver bientôt à la fabrication du fer, ce qui permettra d'utiliser nos magnifiques pouvoirs hydrauliques et de produire le fer à portée de la mine.

Installation d'une TOURBIERE MODELE et d'une usine de fabrication de la tourbe combustible qui donnera le moyen d'employer toutes les tourbières du Canada et de fournir du combustible à bon marché.

Usine pour les ESSAIS DE CHARBON destinée à fournir au public des renseignements sur la valeur des différents charbons que l'on trouve dans le pays et qui représentent un actif considérable de notre puissance nationale.

Ouverture, développement, levés des camps miniers de ROSSLAND, KLONDIKE, COBALT, GOWGANDA, PORCUPINE.

Installation d'un MUSEE GEOLOGIQUE monumental à Ottawa pour faire connaître au public les ressources minières du pays.

Création d'une section d'ETHNOLOGIE pour recueillir et conserver tous les renseignements sur les races aborigènes du Canada.

POSTES

Le ministère des postes est probablement celui dans lequel le gouvernement actuel a opéré le plus merveilleux changement grâce à la sagacité de l'hon. R. Lemieux et à sa bonne administration qui a marché de pair avec le merveilleux développement du pays.

Il ne faut pas oublier, comme point de départ, qu'en 1896, dernière année conservatrice, le département des postes était en déficit de \$700,997.

Aussitôt que les libéraux arrivèrent au pouvoir, ils se mirent à l'ouvrage pour mettre l'ordre dans ce département, et c'est en 1903 qu'ils réussirent à établir l'équilibre et à obtenir le PREMIER

SURPLUS qu'on ait jamais compte dans l'Administration des postes du Canada et qui s'élevait à \$292,554.

Depuis lors le surplus n'a fait qu'augmenter d'année en année et il était en 1910 de \$743,210, soit plus de TROIS QUARTS DE MILLION.

Voici quelques points de comparaison qui indiqueront les progrès opérés au point de vue financier au cours des dix dernières années.

Nous prenons comme point de départ l'année 1900 parce que c'est l'année au cours de laquelle les effets de la grande réduction dans les taux se sont faits pleinement sentir. Ce fut la première année complète, sous le régime du service impérial à 2 cents et de la réduction de 3 cents à 2 cents par once, sur les lettres du Canada aux États-Unis, passant par le Canada.

RECETTES

1900	\$ 4,345,823.
1910	11,068,753.
Plus-value	\$ 6,722,930.
Soit, 155 p. 100.	

DEPENSES

1900	\$ 4,807,185.
1910	10,325,543.
Plus-value	\$ 5,518,058
Soit, 115 p. 100.	
1900—Déficit	\$461,662.
1910—Surplus	743,210.
Progrès de 1910 sur 1900	1,204,872.

Ainsi, le département des postes a augmenté ses recettes de 155 p. c. et ses dépenses de 115 p. c.

Ce qui signifie qu'une proportion raisonnable des bénéfices a été attribuée aux AMELIORATIONS du service, tout en conservant une quantité raisonnable du revenu, en RESERVE pour les cas urgents.

Quelles réformes ont été opérées?

Voici d'abord les **REDUCTIONS DE PORT** dont le public a profité.

REDUCTIONS DU PORT

Dans le cours des derniers dix ans, les réductions suivantes ont été effectuées :

En 1900, le port sur les journaux expédiés par l'éditeur à ses abonnés était fixé à 1-2 cent la livre; en 1910, le port en a été fixé à 1-4 cent la livre.

Le port sur les journaux expédiés en Angleterre et sur tous les points de l'empire, était en 1900 de 1 cent par 2 onces, ou de 8 cents la livre. En 1910, le port sur les journaux expédiés par des éditeurs canadiens à des abonnés établis en Angleterre ou sur quelque point de l'empire est fixé à 1-4 cent la livre.

Le port pour la petite poste dans les cités et villes pourvues d'un service de facteurs était fixé en 1900 à 2 cents l'once; en 1910, il est réduit à 1 cent l'once.

En 1900, le port sur toute lettre expédiée du Canada à l'étranger était de 5 cents par demi-once. Aujourd'hui, le port est de 5 cents pour la première once, et de 5 cents pour chaque once de plus, lorsque la lettre pèse plus qu'une once.

Les colis à destination de la Grande-Bretagne payaient 16 cents pour la première et 12 cents pour chaque livre subséquente. En 1910 le port est fixé à 12 cents par livre en bloc. Des réductions semblables ont été effectuées dans le port sur les colis à destination de nombre d'autres pays.

Voici maintenant les **AUGMENTATIONS DANS LES FACILITES POSTALES** fournies depuis dix ans :

1900-1910—BUREAUX DE POSTE.

Nombre en 1900	9,627
Nombre en 1910	12,887
Augmentation	3,260

Le nombre en a augmenté d'un tiers de plus dix ans.

1900-1910—MANDATS POSTAUX

1900—Nombre des bureaux d'émission	1,847
1910—Nombre des bureaux d'émission	3,311

Augmentation 1,464

Soit, 80 p. 100.

1900—Valeur des mandats émis	\$16,209,069
1910—Valeur des mandats émis	60,967,162

Plus-value \$44,758,093

Soit, 276 p. 100.

PARCOURS ANNUEL DES COURRIERS

1900—Nombre de milles parcourus durant l'année	33,099,838
---	------------

1910—Nombre de milles parcourus durant l'année	46,773,727
---	------------

Augmentation 13,673,889

Soit, 41 p. 100.

BONS DE POSTE

1900—Nombre de bureaux de bons de poste	3,160
---	-------

1910—Nombre de bureaux de bons de poste	10,890
---	--------

Augmentation 7,730

Soit, 244 p. 100.

1900—Total des bons de poste payés	\$1,289,976
--	-------------

1910—Total des bons de poste payés	5,904,414
--	-----------

Augmentation \$4,614,438

Soit, 358 p. 100

CAISSES D'EPARGNE.

Comptes ouverts.

A la fin de 1900	150,987
A la fin de 1910	148,893
	<hr/>
Diminution	2,094

Sommes en dépôt

A la fin de 1900	\$37,507,456
A la fin de 1910	43,586,357
	<hr/>
Plus-value	\$ 6,078,901
Soit 16 p. 100	

Maintenant, la grande oeuvre accomplie par l'hon. M. Lemieux a été l'organisation du système de DISTRIBUTION RURALE GRATUITE, qui permet à tous les cultivateurs de se procurer à leur porte, une boîte spéciale où les courriers déposent les lettres qui leur sont adressées et d'où ils retirent celles qu'ils envoient chaque fois qu'ils font leur tournée.

Le système de distribution rurale gratuite a été inauguré en Canada le 10 octobre 1908 et à cette époque 40 boîtes furent posées le long de la route postière d'Ancaster à Hamilton, Ont.

Depuis cette date le ministère a autorisé l'établissement de ce service spécial sur 539 routes avec 12,753 boîtes.

Le gouvernement, si l'on en juge par les demandes faites dans ces deux ou trois derniers mois, aura besoin mensuellement de 1200 à 1500 boîtes nouvelles pour faire face aux demandes, et pour cette raison a dû créer à Toronto sa propre manufacture de boîtes postales. Cette manufacture en fabriquera plus de 100,000 cette année.

Le ministère des postes est prêt à autoriser la livraison rurale gratuite sur toute route permanente, si 50 p. c. des résidents du long ou du voisinage de la route SONT DISPOSÉS A ACHETER DES BOITES.

Le personnel n'a pas été oublié dans ces réformes et a bénéficié des revenus qui tombent dans les coffres du gouvernement, les SALAIRES DES MAITRES DE POSTE ont été augmentés, ainsi que ceux des FACTEURS ET DU PERSONNEL.

Pour l'été, le gouvernement a décidé d'une réforme pour accélérer la distribution des MALLES D'EUROPE.

Dorénavant on livrera les malles d'Europe pour l'Ouest à Québec au lieu de Rimouski. Cette réforme assurant un transbordement rapide et un service de train rapide aussi, a pour résultat une avance de huit heures dans la distribution dans l'Ouest de ces malles. C'est une économie de temps appréciable.

Enfin, notre gouvernement, à l'instigation de l'hon. M. Lemieux, a fait faire un grand pas à la question des CABLOGRAMMES A BON MARCHÉ réclamés par tout le public commercial. Le gouvernement Canadien a d'abord passé une loi attribuant à la commission des chemins de fer le contrôle des tarifs des cables télégraphes et téléphones et corollairement, le gouvernement, impérial s'est arrangé pour exercer de son côté le même contrôle, au moyen de l'insertion dans les licences des compagnies de câble, d'un article réservant à l'État le droit de faire des observations au sujet des tarifs de cablogrammes, lorsqu'ils paraîtront excessifs, et, en cas de désaccord, de référer la question à un tribunal impartial.

Et ces mêmes compagnies ont consenti à l'établissement d'un tarif réduit de 12 1-2 c. du mot pour les dépêches écrites "en clair," et non en termes de code pourvu qu'elles aient pour la transmission de ces dépêches, un délai n'excédant pas 24 heures.

Les télégrammes commerciaux et financiers, dont la transmission est urgente, et qui sont généralement transmis en termes de code, auront, naturellement, la préséance et paieront le tarif actuel—jusqu'à nouvel arrangement—et les dépêches moins pressées, de nature sociale, par exemple, seront acceptées, sujettes à ce retard possible, à moitié prix.

Les délégués de la Conférence Impériale ont jugé ces modifications si importantes et si significatives qu'ils ont décidé de renoncer à demander la construction d'un câble impérial à travers l'Atlantique pour faire concurrence aux compagnies privées.

Les choses sont si avancées aujourd'hui grâce aux efforts de M. Lemieux, Henneker Heaton, Buxton et Samuel que les CABLOGRAMMES A BON MARCHÉ entre le Canada et la Grande Bretagne sont maintenant CHOSE ASSURÉE.

L'administration des postes a aussi étudié à fond, pour l'ap-

plier au Canada, le système des COLIS POSTAUX employé en Europe et on s'attend en particulier à un prochain changement dans le tarif de ces colis avec la France, ce qui facilitera encore nos relations commerciales avec notre ancienne mère-patrie.

Revenu de l'Intérieur

Au ministère du Revenu de l'intérieur nous sommes redevables des changements suivants :

Réforme de la LOI D'ADULTERATION DES ALIMENTS, pour empêcher les fraudes alimentaires.

Vulgarisation du SYSTEME METRIQUE distribution de traités et de modèles pour répandre dans le peuple la connaissance de ce système essentiellement scientifique et adopté par les pays les plus avancés du monde.

Publication de BULLETTINS DES FRAUDES ALIMENTAIRES pour tenir le public au courant des attentats commis contre sa bourse ou sa santé.

Loi contre la sophistication des ENGRAIS ARTIFICIELS pour protéger les cultivateurs contre la vente d'articles sans valeur débités sous prétexte d'engrais chimiques et autres.

Loi des MEDECINES BREVETÉES obligeant les vendeurs de médecines brevetées à fournir l'analyse des produits qu'ils mettent en vente et permettant au public de se rendre compte des médicaments qu'il prend et de leur contenu.

Secretariat d'Etat

Les principales réformes opérées dans le secrétariat d'Etat sous l'administration Laurier ont été :

Institution d'un service spécial appelé SECRETARIAT DES AFFAIRES EXTERIEURES, avec sa tête un député-ministre s'occupant exclusivement des affaires à traiter avec l'étranger, de l'étude des relations avec les divers pays, des négociations, des commissions internationales.

Abolition de l'odieuse loi du Cens électoral, condamnée par tous les électeurs en 1896 et adoption d'une nouvelle LOI ÉLECTORALE restituant aux conseils municipaux la confection des listes électorales qui sont ensuite concentrées et imprimées par les soins du secrétariat d'État.

LOI DU SERVICE CIVIL, réforme complète du service, abolition absolue du système de patronage, substitution du mérite au favoritisme pour décider de l'admission des candidats, amélioration des salaires, sortie complète des employés des mains des politiciens, pour confier leur sort à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, absolument indépendante et composée d'un membre français et d'un membre anglais avec pouvoir égal.

RÉFORME DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, épuration complète du personnel, substitution d'employés capables et honnêtes au reliquat d'employés laissés par les conservateurs, amélioration des méthodes et du personnel, construction d'un édifice nouveau.

LOI DE NATURALISATION facilitant l'acquisition de la nationalité canadienne à ceux qui en font la demande, en supprimant l'obligation de résidence dans certains cas ou en admettant équivalence.

TRAVAIL

La politique ouvrière du gouvernement Laurier est sûrement une des oeuvres capitales accomplies par cette sage administration.

L'acte le plus important a été la création du MINISTÈRE DU TRAVAIL, avec à sa tête un ministre spécial portant le titre de Ministre du Travail.

Les autres actes les plus remarquables dans le domaine ouvrier ont été :

Publication d'une revue mensuelle appelée GAZETTE DU TRAVAIL.

Abolition du SWEATING SYSTEM pour les contrats du gouvernement.

Adoption de la politique des SALAIRES ÉQUITABLES pour les contrats du gouvernement.

LOI DES AUBAINS pour restreindre le travail et l'emploi des ouvriers étrangers.

LOI CONTRE LES FAUSSES REPRESENTATIONS pour empêcher d'induire frauduleusement les immigrants à venir au Canada et réciproquement, le gouvernement britannique a adopté une mesure corollaire, pour empêcher d'induire frauduleusement les émigrants à se diriger sur le Canada.

LOI POUR LA PROTECTION DES OUVRIERS sur les entreprises du gouvernement.

LOI POUR PREVENIR LES ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER.

Arrangements avec le Japon pour limiter à un nombre satisfaisant pour le Canada le nombre des immigrants venant dans ce pays et REDUIRE L'IMMIGRATION JAPONAISE à un chiffre nominal.

Arrangement avec la Grande Bretagne pour faire virtuellement cesser L'IMMIGRATION HINDOUE.

Nomination d'une commission de l'EDUCATION TECHNIQUE, chargée d'étudier dans le monde entier le système des écoles techniques, écoles d'apprentissage et cours post-scolaires pour le perfectionnement de l'éducation ouvrière.

LOI DE LA JOURNEE DE HUIT HEURES, limitant à cette durée, le travail sur les entreprises publiques.

LOI DE LA FABRICATION des allumettes, pour protéger les ouvriers employés à cette industrie.

Acte des différends ouvriers, appelé LOI LEMIEUX, pour prévenir et arranger les grèves de patrons et d'ouvriers dans toutes les industries ayant trait au service public et prescrivant qu'une enquête doit être tenue avant qu'une grève de patron ou d'ouvrier puisse se produire dans n'importe quelle industrie.

LOI D'INTERDICTION DE L'OPIUM, pour empêcher la fabrication, l'exportation et la vente de l'opium et prévenir l'invasion en Canada de ce vice asiatique dégradant.

Travaux Publics

Dans ce déploiement incessant d'activité on conçoit que le ministère des Travaux publics n'est pas resté en arrière.

Si l'on jette les yeux en n'importe quel endroit du pays, on y trouve des traces frappantes de cette activité, partout de beaux et utiles édifices publics ont été construits: bureaux de poste, douanes, etc.

Des quais, des jetées de protection, des brise-glaces ont été érigés.

Les ports et les rivières ont été creusés et améliorés.

Des cales-sèches vont être construites et sont commencées.

La capitale a été embellie et devient comme l'a prédit Sir Wilfrid Laurier, la WASHINGTON DU NORD.

Des casernes, des salles d'exercice, des champs de tir ont été installés.

Des statues ont été érigées aux grands hommes dont le Canada conserve pieusement le souvenir.

Les rivières ont été captées à leur source, pour assurer un flot constant et l'utilisation industrielle facile de leurs eaux.

Les canaux ont été approfondis, les murs de revêtement consolidés.

L'électricité produite par les canaux a été utilisée pour leur fonctionnement, grâce aux aménagements prescrits par le ministère des travaux publics.

Des élévateurs ont été construits par le département des Travaux Publics, à Port Colborne, Montréal, Halifax, servant non seulement à aider les exportateurs de grain, mais à régulariser les prix.

Naturellement cela ne s'est pas fait sans argent, mais c'est la gloire du gouvernement Laurier d'avoir TROUVE L'ARGENT nécessaire pour exécuter ces magnifiques travaux.

Voici ce que le gouvernement Laurier a dépensé chaque année à même le fonds consolidé et le fonds capital pour les travaux publics au Canada.

	Fonds consolidé	Capital
1896-97	1,463,718.54	129,237 76
1897-98	1,701,312.95	364,017.72
1898-99	1,902,664.27	385,094.32
1899-1900	2,289,888.75	1,089,827.29
1900-01	3,386,632.16	1,006,983.39
1901-02	4,221,293.59	2,190,125.09
1902-03	4,065,553.27	1,268,004.51
1903-04	4,607,330.45	1,334,396.45
1904-05	6,765,446.01	1,642,042.15
1905-06	7,484,715.72	2,359,528.50
1906-07 (9 mois)	5,520,571.42	1,797,871.16
1907-08	8,721,326.98	2,969,049.08
1908-09	12,300,184.05	2,832,295.29
1909-10	7,261,218.22	4,514,605.59
	\$77,692,846.38	23,884,078.30

Si l'on met ensemble ces sommes, on trouve que le gouvernement Laurier dans les quatorze années qu'il a été au pouvoir a dépensé en travaux publics la somme de \$103,376,924.68, soit plus de

CENT MILLIONS DE DOLLARS

de Travaux Publics en quatorze ans.

Naturellement, il faudrait plus d'espace que nous n'en avons ici pour donner les détails des travaux exécutés, nous nous contenterons de citer les principaux.

Les immenses travaux du port de MONTREAL, éleveurs, quais, hangars permanents, quai du pied du courant, etc., et, avant peu, cale-sèche.

Travaux de QUÉBEC, quai du bassin Louise, creusage rivière St-Charles.

Travaux HALIFAX, ST-JEAN, TORONTO

Achèvement canal de TRENT, écluses hydrauliques, les plus grandes du monde.

Travaux à la RIVIÈRE AU FRANÇAIS, préparant ceux du CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

Réservoirs de captation des eaux du HAUT OTTAWA.

Écluses de ST. ANDREW, Ma.

Travaux à PORT COLBORNE.

Travaux pour préparer la canalisation de la SASKATCHEWAN JUSQU'AUX GRANDS LACS.

Bureau de poste de Montréal.

A OTTAWA: Musée Victoria, agrandissement du Parlement, nouveaux édifices administratifs, assistance à la commission d'embellissement.

STATUES à Alex. Mackenzie, statues commémoratives de la participation volontaire à la guerre du Sud-Africain, statue commémorative du Jubilé de la reine Victoria, statues John Howe, Graham Bell, Maisonneuve, Champlain, Laura Secord, etc., etc.

Voilà qui donne une faible idée de l'ŒUVRE ACCOMPLIE dans ces quinze années par le ministère des travaux publics sous le RÉGIME GÉNÉREUX ET LARGE DE SIR WILFRID LAURIER.

Nous terminons ici cette revue faite à la hâte des réformes, créations et réalisations du régime libéral auquel préside depuis quinze années Sir Wilfrid Laurier.

Jamais le Canada n'a joui d'une pareille prospérité.

Jamais aussi gouvernement n'a su tirer meilleur parti de la richesse publique, des ressources du pays et des occasions qui lui étaient offertes de rendre le Canada digne du titre de NATION qu'il a glorieusement arboré.

Ces quinze années ont été une période ininterrompue de
CREATION, AMELIORATION et REALISATION.

TABLE DES MATIERES

Agriculture	5
Chemins de fer et canaux	11
Commerce	14
Douanes	16
Finances	18
Intérieur :	
Immigration	21
Administration des terres	22
Justice	26
Marine et Pêcheries :	
Marine	27
Pêcheries	29
Milice et Défense	31
Mines	33
Postes	34
Revenu de l'Intérieur	40
Secrétariat d'Etat	40
Travail	41
Travaux Publics	43

